



Vous venez de compléter votre dossier de surendettement et vous vous apprêtez à nous l'envoyer par La Poste ?

Si oui, nous vous proposons de nous contacter par téléphone, avant que vous ne postiez votre dossier, pour vérifier ensemble quelques points ;

notamment si vous avez bien indiqué certaines informations et joint certains justificatifs indispensables à une première analyse de votre dossier.

Pour cela, vous pouvez nous contacter en composant le 34 14 (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 08H00 à 18h00. Une fois le numéro composé et lorsque vous serez invité à indiquer votre demande, dites « surendettement ». Vous serez mis en relation avec un agent de la Banque de France compétent sur ce sujet.

N'hésitez pas à le faire, cela permettra que votre dossier puisse être étudié plus rapidement.

À noter que ce service consiste à une première vérification des informations et justificatifs indispensables. D'autres informations et justificatifs pourront vous être demandés, si nécessaire, ultérieurement, pour l'examen plus complet de votre demande.

La Banque de France à votre service